1. *Débitrice:* **RENOVIM SA**, rue de l'Orangerie 4, 1202 **Genève**
2. *Remarques:* AVIS
   Le(s) porteur(s) de la cédule hypothécaire au porteur de CHF 50'000.- en 2ème rang, inscrite au Registre Foncier sous Pj 2176/1986 lettre B, grevant la parcelle n°406 de la commune du Petit-Saconnex, sise rue de l'Orangerie 4, est(sont) informé(s) que ce titre sera réduit au montant de CHF 21'111.- par les soins de l'Office auprès dudit Registre à teneur de l'art. 69 ORFI.
   Le(s) porteur(s) de la cédule hypothécaire au porteur de CHF 100'000.- en 2ème rang, inscrite au Registre Foncier sous Pj 2176/1986 lettre C, grevant la parcelle n°406 de la commune du Petit-Saconnex, sise rue de l'Orangerie 4, est(sont) informé(s) que ce titre sera réduit au montant de CHF 42'222.- par les soins de l'Office auprès dudit Registre à teneur de l'art. 69 ORFI.
   Le(s) porteur(s) de la cédule hypothécaire au porteur de CHF 100'000.- en 2ème rang, inscrite au Registre Foncier sous Pj 2176/1986 lettre D, grevant la parcelle n°406 de la commune du Petit-Saconnex, sise rue de l'Orangerie 4, est(sont) informé(s) que ce titre sera réduit au montant de CHF 42'222.- par les soins de l'Office auprès dudit Registre à teneur de l'art. 69 ORFI.
   Le(s) porteur(s) de la cédule hypothécaire au porteur de CHF 100'000.- en 2ème rang, inscrite au Registre Foncier sous Pj 2176/1986 lettre E, grevant la parcelle n°406 de la commune du Petit-Saconnex, sise rue de l'Orangerie 4, est(sont) informé(s) que ce titre sera réduit au montant de CHF 42'222.- par les soins de l'Office auprès dudit Registre à teneur de l'art. 69 ORFI.
   Le(s) porteur(s) de la cédule hypothécaire au porteur de CHF 100'000.- en 2ème rang, inscrite au Registre Foncier sous Pj 2176/1986 lettre F, grevant la parcelle n°406 de la commune du Petit-Saconnex, sise rue de l'Orangerie 4, est(sont) informé(s) que ce titre sera réduit au montant de CHF 42'222.- par les soins de l'Office auprès dudit Registre à teneur de l'art. 69 ORFI.
   Il est rappelé que toute aliénation ou mise en gage de ces titres sera punie comme escroquerie, selon l'art. 69 ORFI.
   Toute information peut être obtenue au no de tél. 022 327 73 79

   Office des faillites
   1227 Carouge

(02820294)